

## “Le niveau local a un intérêt de portée générale”

■ INÉDIT ■

**C'**est une première ! Pour la Wallonie en tout cas. Vingt chercheurs issus de la plupart des universités francophones et néerlandophones du pays se sont penchés sur les élections communales de 2012 en Wallonie. Son nom ? “Les élections communales de 2012 en Wallonie”. Il est publié chez Vanden Broele en partenariat avec l'ULG. Le résultat ? Une somme qui servira de base de travail pour

de nombreux politologues et qui intéressera sans doute tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la politique. L'exercice est amené à se répéter lors des prochains scrutins communaux. En Flandre, ce type d'étude est réalisé lors de chaque élection communale. Elles permettent de comprendre l'évolution de la vie politique locale et les grandes tendances qui la marquent.

**Les électeurs distribuent, les partis jouent**

C'est Jean Faniel, le directeur général du CRISP

qui préface l'ouvrage, il y voit de très nombreux intérêts : “Le premier grand intérêt est que cet ouvrage se penche sur le niveau local qui n'a jamais été vraiment étudié par le passé. Le second intérêt est qu'il démontre que même le niveau local a un intérêt de portée générale. Je rappellerai l'exemple de la désignation de Paul Magnette comme bourgmestre de Charleroi qui a eu de très nombreuses conséquences pour le PS”.

L'ouvrage aborde la question du nom des listes, de la référence de celles-ci à un grand parti national, de la présence ou non de candidats d'ouverture, des

● Les élections communales se professionnalisent.

● Le nom de la liste est purement stratégique.

● L'électeur s'intéresse peu à la Province.

# Les grandes leçons du

319

**LE NOMBRE DE LISTES ECOLO**  
Sur les 1 012 listes présentes lors des élections communales de 2012, 249 portaient le nom PS, 171 le nom MR et 127, l'occurrence CDH.

70

**LES COMMUNES AVEC DES LISTES QUI ONT LE NOM D'UN GRAND PARTI**  
Elles étaient 715 listes (70%) à porter le nom d'un grand parti politique sur 1 012.

137

**ALLIANCES PRÉÉLECTORALES**  
Les alliances préélectorales dont il est question dans l'étude étaient clairement annoncées à l'électeur via le nom de la liste.

### Derrière le nom de la liste se cache un enjeu humain

■ STRATÉGIE ■

Lors des élections communales, l'ensemble des listes qui se présentent à l'électeur ne font pas forcément référence directement à un parti politique national. L'étude révèle que lors des dernières élections communales c'est Ecolo qui présentait le plus de listes en son nom propre (155) et en association (164), suivi du PS (116 et 133 en association), du MR (73 et 98 en association) et du CDH (53 et 74 en association). Viennent ensuite, dans le classement, les noms de listes propres aux communes. On retrouve quand même souvent la même idée. C'est donc IC (intérêt communal/Intérêts communaux) qui gagne la palme avec 32 listes en leur nom propre et 61 en association. Ensemble (23 et 60 en association), Union Communale (10 et 12 en association) viennent ensuite. LB ou LM pour liste du bourgmestre ou liste du Maieur s'est retrouvé dans 9 communes en nom et dans 19 en association.

Pour les auteurs de l'ouvrage : “Le nom d'une liste est réellement loin d'être un choix anodin. Derrière celui-ci se cachent des enjeux politiques mais aussi et surtout humains. Car bien plus qu'une suite de caractères, le nom d'une liste est la marque de fabrique de celle-ci, celle qui peut attirer ou repousser les électeurs. C'est cela aussi les élections communales”. Dans certaines communes, il apparaît que, la réputation dont jouit un parti politique national peut clairement jouer en sa défaveur. Il ressort encore que le choix du nom de la liste est également dépendant du choix des autres listes.

S.Ta.

### L'étiquette du parti, plus chez Ecolo qu'ailleurs

■ FAIRE DES VOIX ■

En complément du choix du nom des listes, les auteurs de l'ouvrage se sont penchés sur les listes dites partisanes (qui reprennent le nom d'un des quatre grands partis nationaux). On constatera que dans 30% des communes wallonnes, on ne retrouvait aucune liste partisane. Les auteurs donnent comme exemple les communes d'Yvoir, Velaine ou Jalhay. “A contrario, moins de 15 % des 262 communes wallonnes ont vu les quatre grands partis nationaux s'affronter nommément comme à Charleroi, Liège ou Welkenraedt”.

La popularité rencontrée par leur parti au niveau national jouerait selon les auteurs un rôle prépondérant dans le choix ou non de l'étiquette nationale. “Les intentions de vote au niveau national et les résultats obtenus lors des dernières élections communales sont toutefois susceptibles de leur donner des informations importantes à cet égard”.

Les auteurs du livre estiment dans la conclusion du chapitre consacré à cette question que le choix de prendre une étiquette partisane ou non se justifie en partie par des considérations stratégiques et en particulier par la volonté des candidats d'augmenter leur score et leurs chances d'être élus. En termes de chiffres, on constatera que 78 % des listes comprenant des candidats Ecolo ont adopté une étiquette partisane, contre 56 % des listes comprenant des candidats PS, 39 % des listes comprenant des candidats MR et 31 % des listes comprenant des candidats CDH.

S.Ta.

### Une alliance préélectorale annoncée porte ses fruits

■ HAUT LA MAIN ■

On constate lors des élections communales la constitution d'alliances secrètes qui sont révélées au grand jour après le scrutin. Mais il existe également des alliances préélectorales claires et transparentes qui prennent la forme d'une liste unique présentée à l'électeur. L'étude démontre que si ce type d'alliance est peu fréquent (137 listes, soit 13,5 % de l'ensemble des listes en compétitions) il est en général plutôt performant. “L'alliance préélectorale arrivant en première position dans 48,1 % des communes où elle se présente”. Cette stratégie d'offre électorale est, selon les auteurs, la troisième en ordre d'importance. Elle arrive après la stratégie de la liste nationale (l'étiquette partisane) qui représente 455 listes (45 %) ou la liste purement locale (208 listes soit 20,5 %). C'est dans le Hainaut que l'on enregistre le plus d'alliance préélectorale (33), suivi de la Province de Liège (24), du Luxembourg (23), du Brabant wallon (18) et de Namur (12). On constate encore qu'à treize reprises, deux alliances étaient présentes dans une même commune. Précisons encore que ces alliances semblent marquées du sceau de la stabilité puisque 70 % des alliances présentes en 2012 existaient déjà en 2006. On apprend aussi que le CDH a pour partenaire le MR (65 fois) qui lui rend la pareille. Le PS est le plus souvent allié au CDH (42 fois), Ecolo également (35 fois). Le CDH a pour deuxième partenaire privilégié, le PS (42). Le MR choisit en second lieu le PS (40 fois), le PS lui rend bien (40 fois) et Ecolo choisit aussi le PS en second lieu (31 fois).

S.Ta.